

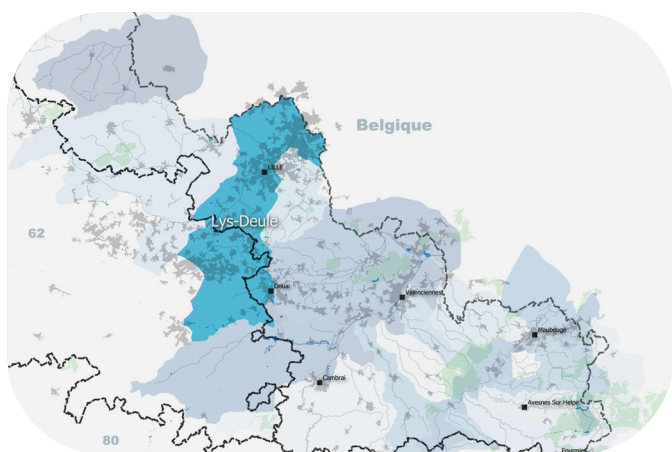


FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE



Lys-Deûle -59.03-C-Très perturbé-] Crédits photo FDAAPMA 59



Lys et Deûle



RIVIÈRE À
BROCHET

Contexte cyprinicole

Plan

Départemental pour la
Protection du milieu aquatique et la
Gestion des ressources piscicoles

L'ESSENTIEL

VERSION N° 1 - JANVIER 2023

> SENSIBILISER > PROTÉGER > PARTAGER

État du cours d'eau :

Très perturbé



LES POISSONS PRÉSENTS DANS LES COURS D'EAU



L'anguille fait partie du peuplement piscicole de la Lys et de la Deûle.

Malgré l'impact de la canalisation il subsiste une bonne diversité spécifique avec 30 espèces. Mais le peuplement est largement représenté par 2 espèces principales (gardon et perche). Le brochet espèce repère de ce cours d'eau est présent.



Espèces communes

Ablette, Écrevisse à pattes grêles, Brème bordelière, Brème commune, Carassin doré, Carassin, argenté, Carassin commun, Carpe commune, Epinoche, Epinochette, Gardon, Goujon, Grémille, Loche franche, Perche, Rotengle, Sandre, Tanche

Espèces repères = **souligné**



Espèces patrimoniales

Able de Heckel, Anguille, Barbeau fluviatile, Bouvière, **Brochet**, Chabot, Loche d'étang, Loche de rivière



Espèces exotiques

Gobie à tâche noire
Écrevisse américaine
Perche soleil
Pseudorasbora

ÉTAT DU PEUPEMENT PISCICOLE

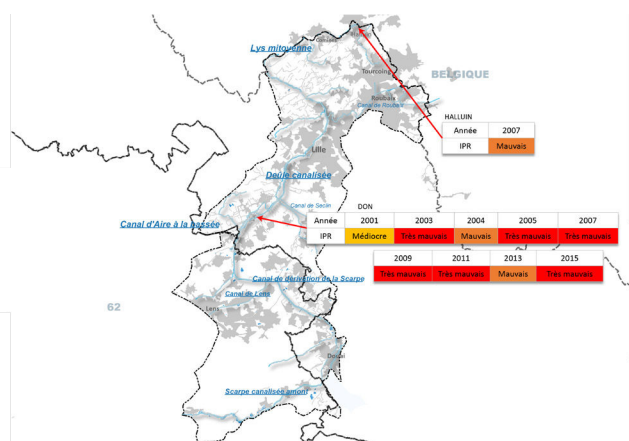


Mauvais état

La qualité du peuplement piscicole en place est selon l'IPR Très mauvais avec quelques améliorations ponctuelles mais reste mauvais, de même que sur la Scarpe canalisée amont.

Le peuplement s'améliore légèrement au niveau de la Lys mitoyenne. Le brochet, espèce repère du contexte est présent sur l'ensemble des cours d'eau.

Indice Poissons Rivière, mesure l'écart entre le peuplement observé et le peuplement de référence d'un milieu peu impacté par les humains.



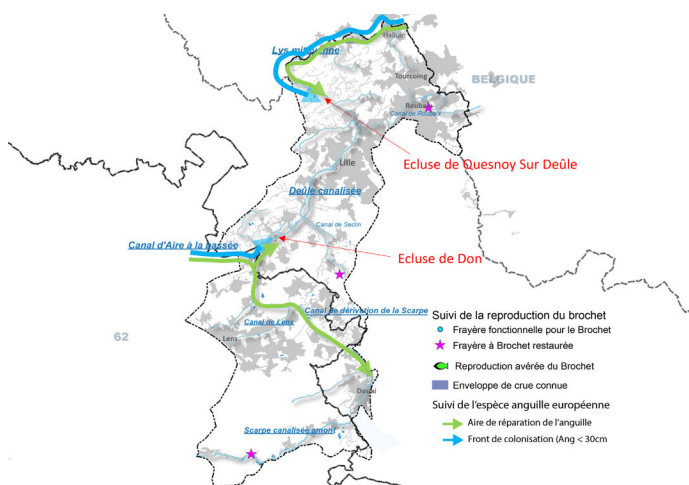
ÉTAT DES ESPÈCES REPÈRES



Mauvais état

La situation du brochet sur ce contexte est catastrophique. La canalisation des principaux cours d'eau ne permet plus l'inondation du lit majeur et donc l'opportunité au brochet d'accéder à des frayères potentielles. Les annexes alluviales sont peu nombreuses et présentent un potentiel pour l'accueil et la reproduction du brochet sans résultat. Une seule frayère a été restaurée le long d'un cours d'eau, sur la Scarpe dans le Pas de Calais mais n'est pas fonctionnelle ([Fiche RETEX frayère Fampoux](#)). La mise en place de frayères artificielles sur le canal de Roubaix permet la reproduction de plusieurs espèces mais visiblement pas pour le brochet.

L'anguille est présente et colonise le territoire par 2 axes, celui par l'aval de la Lys et par l'amont via le canal d'aire à la Bassée (axe Aa). Les points de blocage sont connus et concernent les écluses de Quesnoy sur Deûle et de Don. Les densités sur la Lys et la Deûle aval ne sont pas importantes mais en constante évolution depuis le début du suivi en 2010.



LES PRESSIONS QUI PÈSENT SUR LE MILIEU



ENDIGUEMENT
ET
ARTIFICIALISATION
DES BERGES



PERTE DES
CONNECTIONS
LATÉRALES
AVEC LES ZONES
HUMIDES



POLLUTIONS



DISPONIBILITÉ
EN FRAYÈRES



RECTIFICATION
/
CANALISATION



DISPARITION
DES ZONES
HUMIDES



ANTHROPISATION
DU LIT MAJEUR

PRÉCONISATIONS POUR LA GESTION PISCICOLE



- Gestion raisonnée en poisson blanc.
- Maintien des repeuplements en fingerlings de brochet hors secteur No-Kill (Fédération de pêche du Nord).

PRÉCONISATIONS POUR LA GESTION DES MILIEUX



- Restauration de la continuité écologique sur les écluses stratégiques (Don, Grand Carré, Wambrechies, Quesnoy sur Deûle, Comines et Halluin).
- Restauration et reconnexion des annexes alluviales.
- Préservation des herbiers aquatiques et gestion différenciée des embâcles.
- Amélioration des habitats de berge.
- Restauration de frayères à brochet.



- Maintien du suivi de l'espèce anguille et brochet.
- Etude de faisabilité d'éclusées à poisson sur les axes principaux.



- Lutte contre le braconnage
- Adapter les prélèvements en eau aux conditions d'étiage



- Amélioration de l'assainissement.
- Lutte contre les rejets industriels.

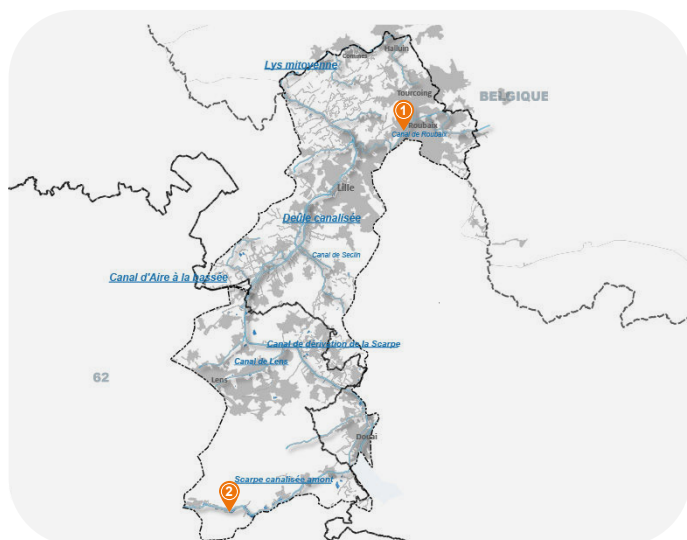


- Maintien du no-kill sur les linéaires concernés.

VERS DES COURS D'EAU PLUS NATURELS ET FONCTIONNELS

Retour sur quelques actions réalisées ces 10 dernières années

Conception : Biotope Communication



- ① mise en place de frayères artificielles.
(Fédération de pêche du Nord, 2012)

Résultats :

Frayères efficaces pour les espèces en place mais pas forcément pour le brochet.

- ② Restauration d'une frayère à brochet.
(Com Urbaine d'Arras, 2013)

Résultats :

Frayère non fonctionnelle pour l'espèce Brochet.



Radeau végétalisé sur le canal de Roubaix.

19 001.52€ investis (FD59)

Frayères artificielles

488m² de frayères artificielles mises en place sur le canal de Roubaix comprenant 83 frayères flottantes et 78 radeaux végétalisés.

POUR EN SAVOIR +

LE PDPG

En complément de cette fiche de synthèse, retrouvez sur www.peche59.com :

- La fiche technique complète du contexte piscicole
- La méthodologie du PDPG
- Plusieurs documents de synthèses



VOTRE CONTACT

Fédération du Nord
pour la Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique

contact@peche59.com
Tél. : 03 27 20 20 54
7-9 Chemin des Croix – BP 50 019
59 530 LE QUESNOY
www.peche59.com



La Fédération de pêche du Nord dispose d'une expérience de plus de 10 ans dans les travaux de restauration des milieux aquatiques.

Notre équipe technique vous accompagne (MOA et AMO) tout au long de vos projets : priorisation des actions, soutien technique, suivi du gain écologique, etc.

N'hésitez pas à nous contacter !